

ECOLE MATERNELLE LES RENONDAINES

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 13 juin 2016 / 18h00-20h00

Etaient présents :

Directrice : Céline Valente

Enseignants : Cédric Barera, Christine Vincenot, Sophie Mey.

Equipe RASED : Véronique Pujol

Adjoint aux Affaires Scolaires (Mairie) : M. Delattre

Représentants des parents élus : Mme Saincé Karine, M Gauthier Sébastien, Mme Ferreira Hélène

Absent excusé : Mme Sollier Marie (représentant de parent)

1- RENTREE 2016

Pour la rentrée prochaine, les effectifs connus sont les suivants :

PS	MS	GS	TOTAL
38	30	30	98

La livraison des nouveaux logements de la Nationale 20 s'étalera sur plusieurs semaines et devrait engendrer de nouvelles inscriptions durant l'été. Le nombre d'enfants n'est pas encore connu. De ce fait, la structure définitive n'a pas encore été arrêtée.

Il n'y a pas de mesure de carte scolaire annoncée sur l'école, le nombre de classes et l'équipe enseignante restent inchangés.

M Delattre souligne la difficulté de prévoir les effectifs due à l'attribution par Terralia (gestionnaire des nouveaux logements) tous les 15 jours.

Nous n'avons pas été avisés d'un changement au niveau du personnel communal (ATSEM, agents d'entretien).

M Delattre n'a pas connaissance d'un changement et précise que le personnel municipal est géré par le service des ressources humaines.

La rentrée des classes aura lieu le **jeudi 1^{er} septembre à 8h30** (MS et GS) et à **9h30 pour les PS**.

Les horaires restent inchangés. Les représentants de parents s'interrogent sur la réunion qui devait se tenir sur les nouveaux rythmes scolaires en avril. Qu'en est-il ?

M Delattre précise qu'il y aura une réunion fin septembre à ce sujet avec les trois groupes de travail (enseignants, professionnels de la ville et parents). Le constat est national : fatigue et agitation chez les enfants.

Mme Valente note que la demande du samedi au mercredi émanait à l'origine des fédérations de parents d'élèves pour des raisons d'organisation souvent (familles recomposées notamment).

Mme Pujol explique que généralement dans toutes les écoles, quel que soit l'âge, les enfants sont dans une mouvance de société et un mode éducatif qui les rend agités. Selon les enquêtes PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves) l'école continue de former des élites mais aussi de plus en plus d'élèves en grande difficulté. Le fossé entre les deux se creuse.

2. PROJETS SCOLAIRES

- Théâtre :

Le travail mené depuis plusieurs mois en partenariat avec Myriam Gabaut, comédienne, s'est achevé. Nous présenterons le résultat final samedi 18 juin lors de la fête de l'école.

Nous sommes très satisfaites de cette collaboration. Le bilan est très positif puisque tous les élèves se sont bien impliqués et ont pris plaisir à participer à ce projet. Les progrès sont réellement perceptibles : langage, élocution, prise de parole, confiance en soi.

Nous avons clôturé ce projet annuel par un spectacle présenté par la troupe du théâtre Astral à l'Escale le mardi 7 juin. Cette représentation a été totalement financée par la coopérative scolaire (480€), le déplacement s'est effectué en car. Coût du transfert : 237,16€ (budget mairie).

- Sorties de fin d'année :

- 1- Vendredi 10 juin, les élèves de GS ont visité l'école Ambroise Paré (école de secteur) et déjeuné au self. Ils s'y sont rendus en car. Le coût du transport s'élève à 118,58€ (budget mairie).
- 2- Toute l'école s'est rendue au domaine de **Chamarande** lundi 13 juin. Au programme : visite guidée de l'exposition de Richard Orlinsky, promenade dans le parc, pique-nique. La visite est gratuite, le coût du transport s'élève à 638€ (budget mairie).
- 3- Dans le cadre de l'opération **école/poney**, les élèves profiteront d'une initiation équestre au centre La Calèche de Marcoussis le mardi 21 juin pour les classes de Mme Barera et Vincenot et le mardi 28 juin pour les classes de Mme Mey et Valente.
- 4- Le 21 juin, jour de la **fête de la musique**, des bénévoles de l'association Vive La Musique de la ville du bois viendront en fin de journée jouer quelques morceaux de musiques enfantine et accompagneront la sortie des classes en musique. Tout un parcours musical sera ensuite proposé dans la ville de 16h à 22h30 avec notamment un goûter offert par la municipalité dans la cour de la mairie, des animations et concerts et un chant commun appris en classe. Le programme sera distribué aux enfants.

- Intervenant sportif

Les élèves de grande section se sont rendus toute l'année au gymnase des Bartelottes le jeudi matin.

Thierry Soraruff a proposé des séances sportives selon 4 cycles en partenariat avec les enseignantes : jeux de ballons, jeux de raquettes, gymnastique et athlétisme.

Les séances sont toujours très riches, variées et appréciées des enfants. Elles permettent de profiter d'un plus grand espace.

Il serait souhaitable d'installer un point d'eau ou une fontaine pour que les enfants puissent boire. Les lavabos disponibles sont trop hauts.

M Delattre en prend note.

- Piscine :

Les 10 séances de natation ont été très bénéfiques à l'ensemble des élèves. L'équipe de maîtres-nageurs était très compétente et a proposé un programme varié permettant une belle initiation.

- Intervenante musique : où en sommes-nous ?

M Delattre n'a pas de nouvelles concernant un nouvel intervenant en musique et ajoute que les recherches sont toujours en cours. Il n'y a pas eu de volontaire au conservatoire.

- Fête de fin d'année

Samedi 18 juin (après-midi), la pièce de théâtre préparée depuis plusieurs mois avec une intervenante extérieure sera projetée sur grand écran puisque l'école ne dispose pas d'un espace suffisamment grand pouvant réunir toutes les familles et les élèves. Il est de plus, compliqué de faire jouer en direct une pièce de théâtre à des enfants de maternelle, d'où le choix de projeter un film de cette pièce. Plusieurs séances de projections seront donc proposées.

Après de longues interrogations quant à son organisation dans un contexte d'état d'urgence, l'équipe enseignante a finalement décidé de maintenir ce temps festif tout en renforçant les consignes de sécurité : contrôle visuel des entrées et sorties, une remise d'invitations, une fermeture des portes entre 2 séances, la limitation des horaires...

Comme depuis plusieurs années, la présence de la police municipale était souhaitée mais n'a pas été accordée cette année.

M Delattre explique la non présence de la police municipale par une baisse d'effectifs qui est passé de 4 à 2 agents pour cause de mutation. Il faut du temps pour recruter.

Les séances de cinéma seront suivies d'un goûter.

L'opération « vente d'enveloppes toutes gagnantes » a été renouvelée grâce aux lots obtenus gratuitement par les enseignantes et quelques parents. C'est un gros travail de prospection chaque année et il est de plus en plus difficile de trouver des partenariats.

La remise des lots des enveloppes sera effectuée la semaine du 20 juin.

3. SÉCURITÉ

- PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE (PPMS)

Comme convenu, un 2^{ème} exercice PPMS a été organisé le 23 juin.

4 postures PPMS possibles :

- Mise à l'abri simple (tempête, orage violent, inondation rapide)
- Confinement ou mise à l'abri amélioré (accident chimique, radiologique, attentat extérieur)
- Evacuation primaire (mouvement de terrain, rupture d'ouvrage hydraulique, alerte à la bombe)
- « se cacher, s'échapper » (attentat intrusion)

L'objectif de ce 2^{ème} exercice était de faire face à un éventuel risque d'attentat intrusion (4^{ème} posture de PPMS). Tout le monde a été invité à se cacher en silence. Cet exercice a été présenté comme un jeu aux enfants (cache-cache et roi du silence). Tout le monde « a joué le jeu » sans aucune difficulté. L'exercice n'a duré que quelques minutes.

Cet exercice est complémentaire aux exercices incendie qui ont lieu 3 fois par an.

- REGISTRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITE AU TRAVAIL (RSST)

Selon la réglementation en vigueur, un registre de santé et sécurité au travail est mis à disposition au sein de l'école en 2 exemplaires (dans le bureau pour le personnel et dans l'infirmerie pour l'ensemble des usagers).

Ce registre doit permettre à tout personnel ou usager de signaler une situation qu'il considère comme anormale ou susceptible de porter atteinte soit à l'intégrité physique et la santé des personnes, soit à la sécurité des biens. Il doit également assurer la traçabilité de la prise en compte du problème, de conserver un historique des problèmes et enfin de s'inscrire dans un dispositif départemental et académique en matière de sécurité, hygiène et conditions de travail.

Les événements accidentels (bénins, corporels ou « presque'accidents »), ainsi que les situations à risque (circulation routière, électricité, hygiène, agressions physiques ou verbales...)

Ce registre est un outil qui participe à la démarche d'évaluation des risques et qui alimente la réflexion et les travaux de la commission hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental.

M Delattre précise que ce registre concerne les risques à l'intérieur de l'école et qu'il doit être signé par le président de la commission d'hygiène et de sécurité avec le directeur de l'école.

4. BUDGET

Le budget a été voté pour l'année 2016 et est réparti comme suit :

FOURNITURES SCOLAIRES	3240
BCD / ABONNEMENTS	582
PHARMACIE	200
TRANSPORT	1746
TOTAL	5768

Depuis plusieurs années, la ligne budgétaire « investissement » a disparu. Autrement dit, l'école ne peut acheter aucun mobilier ni matériel de sport pourtant très onéreux et nécessitant un remplacement lié à l'usure.

Le mobilier de certaines classes est très endommagé (âgé de plus de 30 ans dans certaines classes) et mériterait d'être remplacé.

Cette année, la ligne budgétaire « bureau » a été supprimée. Elle permettait pourtant d'acheter les fournitures pour les élections de parents d'élèves (enveloppes) ou encore les cartouches d'encre, sachant que l'imprimante vient d'être remplacée grâce à un budget exceptionnel accordé par la mairie, tout comme le téléphone. Désormais, tout ce petit matériel devra être commandé sur le budget « fournitures scolaires » utilisé normalement pour les élèves.

Le budget est réduit d'année en année.

M Delattre va voir pour débloquer de l'argent afin de financer des cartouches d'encre pour la nouvelle imprimante ainsi que pour les enveloppes d'élections.

M Delattre est surpris d'apprendre que le raccordement l'ordinateur du bureau et la photocopieuse n'ait pas été effectué.

5- LES TRAVAUX

Différents travaux devraient être réalisés durant l'été :

- Rénovation des sanitaires « du haut » : changement des chasses d'eau et urinoirs
- Remplacement des fenêtres du bureau budgété en mars
- M Delattre n'a pas de nouvelles concernant la structure de jeu extérieur. Mme Valente précise qu'elle transférerait une proposition de jeu « en location » inclus dans le contrat de maintenance qui coûterait moins cher, proposition reçu de M Bouquillon des services techniques de la Ville.

M Delattre justifie que ces économies par la baisse des dotations de l'Etat.

M Gauthier demande une mutualisation des achats de jeux par la mairie pour faire baisser les coûts. M Delattre explique que c'est déjà le cas.

Mme Pujol propose un projet de partenariat avec un lycée professionnel qui pourrait fabriquer une structure et qu'elle veut bien s'en occuper et chercher.

M Delattre ajoute qu'il y a des normes et que la mairie ne s'engagera que si toutes les normes requises sont respectées.

6- La coopérative

Aujourd'hui solde de 864,83 €

À créditer en juin :

300€ OCCE subvention théâtre

700€ (environ) vente enveloppes

Nous serons à un solde positif de 1860 € environ fin juin pour redémarrer en septembre.

Fin du conseil : 19h50